

CAMPAGNE PROMOTIONS 2023 MERCI FO !

Grâce à l'action de FO, ce sont plus de 1 500 promotions supplémentaires au niveau national chaque année.

Octobre 2023

FO adresse une lettre officielle à la DG lui demandant le respect de la Convention Collective Nationale concernant le calcul de l'enveloppe destinée à la campagne promotion. **Soit 0,8% de la masse salariale et non 0,6% comme constaté.**

Novembre 2023

FO Ile de France obtient un jugement contraignant l'établissement Île de France à respecter la CCN et à intégrer au calcul de l'enveloppe des promotions, les montants relatifs aux contrats à durée déterminée et contrats aidés.

Décembre 2023

La DG reconnaît que doit également figurer, dans le calcul de l'enveloppe des promotions, tous les éléments variables de rémunération (heures supplémentaires, indemnités relatives aux fins de contrat et aux ruptures de contrat, ...).

**C'est une victoire de plus pour le personnel !
Encore une fois, seule FO s'est battue
pour faire appliquer notre CCN.**

La campagne de promotions 2023 a ainsi bénéficié d'un budget supplémentaire de 1 200 000€ soit 1 500 promotions.

En PACA, 106 000 € pour 85 promotions supplémentaires.

